

[Étiquette du contenant]

PENDANT<sup>MD</sup> 50 WDG

FONGICIDE pour gazon

Granulé dispersable dans l'eau

COMMERCIAL

Pour usage sur les terrains de golf et les gazonnières

Pour supprimer la plaque brune et les moisissures des neiges dans le gazon

PRINCIPE ACTIF : Fludioxonil 50 %

N° D'HOMOLOGATION 32728 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

**Pour de l'aide médicale d'urgence et les questions de santé / sécurité appeler  
ProPharma au 1-877-250-9291 (24 heures sur 24)  
En cas de déversement, de fuite ou d'incendie, appeler INFOTRAC au 1-800-535-  
5053  
(24 heures sur 24)**

CONTENU NET : 1-50 kg

**ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.**  
300 – 191 Lombard Avenue  
Winnipeg MB R3B 0X1  
1-855-264-6262

## **MISES EN GARDE**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif pour les humains et les animaux domestiques.** Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou utiliser les toilettes. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Si le pesticide s'infiltré dans les vêtements, les enlever immédiatement. Ensuite, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Les opérateurs antiparasitaires et autres préposés à la manipulation du fongicide doivent porter des gants résistant aux produits chimiques et faits d'une matière imperméable, des lunettes de protection, une chemise à manches longues, un pantalon long, ainsi que des chaussettes et des chaussures lors du mélange, du chargement et de l'application du produit, et durant le nettoyage et les réparations.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

## **PREMIERS SOINS**

**SI L'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT**, recourir **IMMÉDIATEMENT** à un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**EN CAS D'INGESTION** : Appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX** : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS** : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION** : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Il n'existe pas d'antidote spécifique. Traiter selon les symptômes en cas d'ingestion ou de contact avec les yeux ou la peau.

**NE PAS** entreposer le produit près de la nourriture humaine ou animale. Entreposer le produit dans un endroit frais. Craint la chaleur excessive. N'appliquer le produit que sur les endroits précisés sur l'étiquette.

**NE PAS** pénétrer ou permettre l'accès dans la zone de traitement sans les vêtements protecteurs avant que le traitement de Pendant<sup>MD</sup> 50 WDG ne soit sec.

## **RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT**

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons indiquées sous le MODE D'EMPLOI.

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines en particulier dans les sites où les sols sont perméables (par exemple., sol sableux) et/ou encore si la nappe phréatique est peu profonde.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur , un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsqu'on prévoit de fortes pluies.

La contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plans d'eau.

Ce produit est toxique pour les poissons et les invertébrés aquatiques. Ne pas appliquer le produit directement sur l'eau, là où des eaux de surface sont présentes. **NE PAS** laisser les eaux contaminées par le fludioxonil provenant des usines de transformation de pénétrer dans les lacs, les cours d'eau, les étangs ou autres eaux.

## **ENTREPOSAGE**

Pour empêcher toute contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.

## **ÉLIMINATION DU PRODUIT NON UTILISÉ OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial.

## **ÉLIMINATION DU CONTENANT**

**Contenants recyclables destinés à un usage commercial :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se

trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants à remplissages multiples - utilisation commerciale : **NE PAS** utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant.

Contenants réutilisables - utilisation commerciale : **NE PAS** utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant).

**AVIS À L'UTILISATEUR** : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

[Étiquette du livret]

PENDANT<sup>MD</sup> 50 WDG

FONGICIDE pour gazon

Granulé dispersable dans l'eau

COMMERCIAL

Pour usage sur les terrains de golf et les gazonnières

Pour supprimer la plaque brune et les moisissures des neiges dans le gazon

PRINCIPE ACTIF : Fludioxonil 50 %

N° D'HOMOLOGATION 32728 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

**Pour de l'aide médicale d'urgence et les questions de santé / sécurité appeler  
ProPharma au 1-877-250-9291 (24 heures sur 24)  
En cas de déversement, de fuite ou d'incendie, appeler INFOTRAC au 1-800-535-  
5053  
(24 heures sur 24)**

CONTENU NET : 1-50 kg

**ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.**  
300 – 191 Lombard Avenue  
Winnipeg MB R3B 0X1  
1-855-264-6262

## **MISES EN GARDE**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif pour les humains et les animaux domestiques.** Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou utiliser les toilettes. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Si le pesticide s'infiltré dans les vêtements, les enlever immédiatement. Ensuite, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Les opérateurs antiparasitaires et autres préposés à la manipulation du fongicide doivent porter des gants résistant aux produits chimiques et faits d'une matière imperméable, des lunettes de protection, une chemise à manches longues, un pantalon long, ainsi que des chaussettes et des chaussures lors du mélange, du chargement et de l'application du produit, et durant le nettoyage et les réparations.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

## **PREMIERS SOINS**

**SI L'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT**, recourir **IMMÉDIATEMENT** à un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**EN CAS D'INGESTION** : Appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX** : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS** : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION** : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Il n'existe pas d'antidote spécifique. Traiter selon les symptômes en cas d'ingestion ou de contact avec les yeux ou la peau.

**NE PAS** entreposer le produit près de la nourriture humaine ou animale. Entreposer le produit dans un endroit frais. Craint la chaleur excessive. N'appliquer le produit que sur les endroits précisés sur l'étiquette.

**NE PAS** pénétrer ou permettre l'accès dans la zone de traitement sans les vêtements protecteurs avant que le traitement de Pendant<sup>MD</sup> 50 WDG ne soit sec.

## **RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT**

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons indiquées sous le MODE D'EMPLOI.

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines en particulier dans les sites où les sols sont perméables (par exemple., sol sableux) et/ou encore si la nappe phréatique est peu profonde.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur , un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsqu'on prévoit de fortes pluies.

La contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plans d'eau.

Ce produit est toxique pour les poissons et les invertébrés aquatiques. Ne pas appliquer le produit directement sur l'eau, là où des eaux de surface sont présentes. **NE PAS** laisser les eaux contaminées par le fludioxonil provenant des usines de transformation de pénétrer dans les lacs, les cours d'eau, les étangs ou autres eaux.

## **ENTREPOSAGE**

Pour empêcher toute contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.

## **ÉLIMINATION DU PRODUIT NON UTILISÉ OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial.

## **ÉLIMINATION DU CONTENANT**

**Contenants recyclables destinés à un usage commercial :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se

trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants à remplissages multiples - utilisation commerciale : **NE PAS** utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant.

Contenants réutilisables - utilisation commerciale : **NE PAS** utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant).

**AVIS À L'UTILISATEUR** : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

### **MISES EN GARDE GÉNÉRALES**

Pendant 50 WDG est efficace lorsqu'il est utilisé en pulvérisations diluées ou concentrées. Une couverture complète et uniforme est essentielle pour supprimer la maladie.

### **MODE D'EMPLOI**

Pendant 50 WDG peut être appliqué avec la plupart des types d'équipement de pulvérisation utilisé couramment pour faire un traitement au sol. Pour obtenir une bonne suppression des maladies, il est essentiel de procéder à un réglage et un étalonnage appropriés de l'équipement de pulvérisation pour donner une bonne couverture de la pelouse en plaque. Utiliser Pendant 50 WDG contre les maladies foliaires indiquées sur l'étiquette. Pour usage sur tous les types de gazon, y compris les tertres, les verts, les bordures du vert, les allées et les herbes hautes des terrains de golf.

NE PAS appliquer avec d'un système de pulvérisation à ultra bas volume (UBV).  
NE PAS tondre ou arroser la pelouse après le traitement tant que la solution pulvérisée sur le gazon n'est pas complètement sèche.

### **REMARQUES**

Utiliser Pendant 50 WDG par mesure préventive. Le produit n'est pas phytotoxique pour la pelouse en plaque lorsqu'il est appliqué selon le mode d'emploi.

### **Instructions pour le mélange :**

Ne préparer que la quantité de bouillie requise pour l'utilisation immédiate. Nettoyer à

fond l'équipement de pulvérisation avant d'utiliser Pendant 50 WDG. Il faut assurer une agitation vigoureuse pour maintenir l'homogénéité de la bouillie de pulvérisation. Maintenir une agitation maximale tout au long du traitement. Ne pas laisser la bouillie reposer dans le réservoir de pulvérisation pendant la nuit. Évacuer et rincer à fond l'équipement de pulvérisation après chaque utilisation et appliquer les rinçures sur une zone déjà traitée.

Pendant 50 WDG utilisé seul : Ajouter 1/3 de la quantité d'eau requise au réservoir de pulvérisation. Avec l'agitateur en marche, ajouter la quantité requise de Pendant 50 WDG dans le réservoir de pulvérisation.

Continuer l'agitation tout en ajoutant le reste de l'eau. Commencer à agiter la bouillie après que le produit ait été complètement mélangé. Maintenir l'agitation jusqu'à ce que tout le mélange ait été appliqué.

**Remarque: Éviter l'utilisation avec des huiles ou des adjuvants car des dommages au gazon peuvent résulter.**

**Types de gazons :** Tous les gazons de terrains de golf de saison froide, comme les agrostides, les pâturins, les fétuques, les ivraies, ou leurs mélanges.

**Suppression de la maladie dans le gazon :** Pendant 50 WDG est un fongicide de protection pour la suppression des maladies du gazon suivantes: la plaque brune, la moisissure rose des neiges et la moisissure grise des neiges quand il est utilisé dans un programme intégré de prévention des maladies.

Des applications sont exigées lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. Continuer les applications aussi longtemps que ces conditions persistent, en observant des limites indiquées suivantes.

1. UTILISER PENDANT 50 WDG COMME PULVÉRISATION FOLIAIRE DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME INTÉGRÉ DE PRÉVENTION DES MALADIES.
2. Appliquer un maximum de 45 g/100m<sup>2</sup> par saison pour supprimer la plaque brune et 15 g/100m<sup>2</sup> pour supprimer les moisissures des neiges.
3. Appliquer le produit dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète.
4. Traiter après la tonte.
5. Pour supprimer les maladies foliaires, laisser sécher complètement la zone traitée avant d'irriguer.
6. Lorsque les conditions favorisent un degré d'infection élevé, adopter la dose supérieure et l'intervalle le plus court.
7. Pour un gazon de qualité et une suppression optimale des maladies, utiliser Pendant 50 WDG en même temps que des pratiques de gestion de la pelouse en plaque qui favorisent la santé des végétaux et une suppression optimale de la maladie.

8. Avant d'utiliser un fongicide, il est important de diagnostiquer correctement l'organisme qui cause la maladie. Il est essentiel d'utiliser une trousse de diagnostic ou d'autres méthodes d'identification de la maladie en vue de déterminer quelles sont les meilleures mesures de suppression.

## **MALADIES**

**Moisissure grise des neiges** (*Typhula incarnata*)

**Moisissure rose des neiges** (*Microdochium nivale*)

**DOSE (100 m<sup>2</sup>) 15 g (1,5 kg/ha)**

**DIRECTIVES** : Appliquer Pendant 50 WDG une fois entre la mi-octobre et la fin novembre, avant que la neige ne recouvre le sol. Ne pas appliquer le produit par-dessus la neige ou lorsque la température est inférieure à 0°C. Ne pas faire plus d'une application par saison.

**Plaque brune** (*Rhizoctonia solani*)

**DOSE (100 m<sup>2</sup>) 6 à 7,5 g (0,6 à 0,75 kg/ha) à intervalles de 7 jours**

**DOSE (100 m<sup>2</sup>) 15 (1,5 kg/ha) à intervalles de 14 jours**

**DIRECTIVES** : Commencer les traitements lorsque les conditions favorables le développement des maladies avant l'apparition de symptômes. Ne pas effectuer plus de 2 traitements du Pendant 50 WDG ou d'autre fongicide qui contient Groupe 12 avant de passer à un fongicide homologué affichant un mode d'action différent.

## **Pendant 50 WDG en mélange**

Lire toutes les étiquettes et suivre les précautions les plus strictes telles que décrites sur les étiquettes de l'entrée des produits.

Pendant 50 WDG est généralement compatible avec la plupart des fongicides, des insecticides et nutriments foliaires qui sont utilisés. Cependant si on ne connaît pas la compatibilité physique du Pendant 50 WDG avec les produits de mélange en cuve, celle-ci devrait être testée avant l'utilisation du mélange. Pour déterminer la compatibilité physique du Pendant 50 WDG avec les autres produits, utiliser un test du petit contenant, tel qu'indiqué ci-dessous :

**Test de compatibilité du petit contenant** : Dans un contenant d'un litre, ajouter à 1L d'eau toutes les composantes du produit fini en quantités proportionnelles. Ajouter les poudres mouillables et les produits granulés hydrodispersibles en premier, puis les pâtes fluides et les concentrés émulsifiables en dernier. Après avoir bien mélangé, laisser reposer le mélange pendant 5 minutes.

Les produits sont physiquement compatibles si la combinaison de produits reste mélangée ou peut être re-mélangée facilement. Une fois que la compatibilité a été vérifiée, utiliser la même procédure pour ajouter les ingrédients nécessaires dans le réservoir de pulvérisation.

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut entraîner des effets biologiques, engendrant entre autres une réduction de l'efficacité ou l'accroissement du taux de dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait donc communiquer avec ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. au 1-855-264-6262 pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas précisément recommandé sur cette étiquette. L'utilisateur accepte le risque de pertes qui résulteront de l'utilisation d'un mélange en cuve non inscrit sur une étiquette ou qui n'est pas précisément recommandé par ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.

Il est interdit d'utiliser ce produit à proximité des habitations et d'autres zones résidentielles comme les parcs, les cours d'école et les terrains de jeux. Ce produit ne peut pas être utilisé par un particulier ou par toute autre personne non certifiée. Ne pas appliquer le produit de façon à ce qu'il entre en contact avec les travailleurs ou autres personnes ou des animaux de compagnie, que ce soit directement ou indirectement par la dérive de la solution pulvérisée. Seuls les préposés à la manutention munis d'une protection peuvent se trouver sur les lieux durant le traitement.

Application au moyen d'un pulvérisateur agricole : **NE PAS** traiter durant les périodes de calme plat ou lorsque les vents soufflent en rafales. **NE PAS** pulvériser le produit en gouttelettes de diamètre inférieur à la taille moyenne correspondant à la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

## **NE PAS APPLIQUER PAR ÉPANDAGE AÉRIEN.**

### **Zones tampons**

L'utilisation des méthodes de pulvérisation et de l'équipement suivants NE requiert PAS une zone tampon : pulvérisateur manuel ou dorsal et traitement localisé.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière des habitats terrestres sensibles (comme les pâturages, les zones boisées, les brise-vent, les boisés de ferme, les haies, les zones riveraines et les terres arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les brouillards, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les milieux humides) et des habitats estuariens ou marins sensibles.

	<b>Culture</b>	<b>Zones tampons (en mètres) requises pour la protection de :</b>
--	----------------	---

Méthode d'application		Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de :		Habitats terrestres
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole <sup>1</sup>	Gazon, terrains de golf et gazonnières	3	1	4	2	4

<sup>1</sup> Dans le cas de l'application à l'aide d'un pulvérisateur agricole, on peut réduire les zones tampons si l'on emploie des écrans réduisant la dérive de pulvérisation. Lorsqu'on utilise une rampe d'aspersion équipée d'un écran sur toute sa longueur qui descend jusqu'à la tête des plants, la zone tampon peut être réduite de 70 %. Lorsqu'on utilise une rampe à buses individuelles dotées d'écrans en forme de cônes qui se trouvent à 30 cm, au plus, au-dessus de la tête des plants, la zone tampon prescrite sur l'étiquette peut être réduite de 30 %.

Pour les mélanges en cuve, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus vaste parmi celles exigées pour ces produits (restriction la plus sévère).

## RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, Pendant 50 WDG contient un fongicide appartenant au groupe 12. Toute population de champignons peut renfermer des individus naturellement résistants à Pendant 50 WDG et à d'autres fongicides du groupe 12. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le Pendant 50 WDG ou d'autres fongicides du même groupe 12 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.

- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques ou bactériennes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer (nom de l'entreprise) en présence d'une baisse possible de sensibilité à (nom du produit) chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre (fongicide ou bactéricide) ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. au 1-855-264-6262.